

CAHIER D'ACTEUR N°

CONTRIBUTION PROJET MACARON



Ville de Saint-Saulve

Contact

DUSART Yves

Maire

mairie@ville-saint-saulve.fr

PREAMBULE

En préambule, la ville de Saint-Saulve tient à exprimer sa satisfaction quant à ce projet Macaron. Nous sommes ravis de l'intérêt porté à cette superbe zone d'intérêt économique. L'arrivée (potentielle) sera un juste retour des choses pour notre territoire et ses habitants.

Nous tenons également à souligner :

- La relation de confiance et de transparence qui s'est de suite installée entre le groupe AXENS et la ville de SAINT-SAULVE
- La qualité des partenaires (2Concert) et des équipes du groupe AXENS
- La participation très efficace et rassurante de la CNDP
- Le grand professionnalisme déployé lors de la phase de concertation.

La Ville soutient la nécessaire transition énergétique et la production d'énergie décarbonée. Ce projet contribuera à la construction de la vallée européenne de la batterie en région Haut de France.

Si le positionnement de la ville est plus que positif et favorable, il n'en demeure pas moins que nos administrés et nos élus ont légitimement des questions, interrogations ou points de vigilance. Certains n'ont peut-être pas participé aux différentes réunions et ne se sont donc pas exprimés.

Aussi, nous tenons à les transcrire par la présente afin qu'elles abondent la concertation.

1) SITE SEVESO

La question est vaste et les méconnaissances nombreuses mais il est clair que ce classement peut faire peur. Nous sommes conscients des précautions qui seront prises. Nous pensons qu'une communication régulière, une information continue, sont une forme de transparence sur ce sujet qui pourra permettre à la population d'être rassurée.

De même, une vigilance est souhaitée sur l'intégration de scénarii dits « catastrophe » dans les différents plans de mise en sécurité locaux (PPMS, PCS, ...) ainsi que sur la gestion de l'Escaut.

2) ENVIRONNEMENT

Le site et son environnement se trouvent aux abords d'une ZNIEF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique). Aussi, il convient d'avoir une vigilance accrue quant à l'impact de l'activité régulière de l'usine mais aussi des impacts estimés en cas de sinistre. Si l'utilisation des eaux de l'Escaut doit être maîtrisée et contrôlée, les eaux de ruissellement et d'infiltration doivent également avoir un traitement particulier afin de garantir les nappes phréatiques. Nous ajoutons qu'une intégration paysagère serait un plus afin de fondre le site dans l'environnement.

3) BRUIT

La zone d'intérêt économique génère du bruit, comme toutes les activités. Aussi, ce sujet inquiète les riverains de la commune de Bruay sur l'Escaut mais aussi les habitants de nos quartiers les plus proches du site. Là également, la diffusion d'information sur les études de bruit permettra aux riverains de lever leurs doutes.

4) CIRCULATION

Il est clair que l'utilisation en flux entrant et sortant du site par l'Escaut rassure les habitants. L'utilisation de la route qui sera inéluctable quant à elle, inquiète. Des modélisations de flux sont-elles possibles pour montrer le faible impact potentiel ?

Le contournement nord, projet porté par le Département du Nord, inquiète également les riverains du Bas Marais et une étude commune serait fort utile.

5) EMPLOI

Les 400 emplois annoncés sont évidemment une excellente nouvelle. Nous tenons à insister sur la nécessité d'en faire profiter les populations locales. Tous les services (État, Région, Département, Communauté d'agglomération), y compris et surtout ceux de la Ville, doivent être mis à contribution. Nous sommes à votre entière disposition sur ce point.

CONCLUSION

Pour conclure, nous n'avons pas de craintes sur la levée de doutes sur ces différents sujets et vous en remercions par avance.

La Ville de SAINT-SAULVE restera fortement mobilisée aux côtés du groupe AXENS, des services de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, afin d'accompagner au mieux ce projet très attendu.